

SYNTHESE MISE A JOUR

Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Date du CST : jeudi 28 novembre 2024

- 👉 **Collectivité** : MAIRIE DE PAVIE
- 👉 **Nombre d'agents dans la collectivité** : 24
- 👉 **Nom de l'autorité territoriale** : M. BLAY Jean-Michel
- 👉 **Nom de l'assistant de prévention** : M. DUPUY Gilles
- 👉 **Nom du conseiller SST du CDG suivant le dossier** : MME GHION FUZEAU Lucie
- 👉 **Date de la première évaluation des risques** : 5 février 2018
- 👉 **Date de la mise à jour** : septembre 2024

BILAN DES AVANCEMENTS (ACTIONS REALISEES)

I INFRASTRUCTURES COMMUNALES :

- Mairie : Réaménagement des bureaux administratifs (2019/2020),
- Ecoles :
 - Réfectoire école élémentaire :
 - Traitement acoustique (2019) (risque bruit)
 - Extension (ancienne salle de classe) (2022) (risque bruit)
 - Pose de stores occultants (2023) (risque intrusion)
 - Ecole élémentaire : pose de stores occultants (2023) (risque intrusion)
 - Ecole maternelle :
 - Pose de film occultant sur vitrage et traitement thermique (2024)
 - Remplacement de l'isolation et du faux plafond (2024/2025)
- Ateliers municipaux :
 - Réfection du sol de la mezzanine (2023)
 - Démarrage des travaux d'aménagement d'un vestiaire féminin
 - Partiellement réalisé (en cours) : Travaux d'isolation (toiture, menuiseries)
- Réfection des WC Publics : Place de la Mairie (2023),

II MATERIEL :

- Acquisition d'un VL benne supplémentaire,
- Mise en place d'un service de lavage des vêtements pour les agents du service technique
- Matériel et mobilier ergonomique pour les agents administratifs
- Acquisition de matériel sur batterie pour les espaces verts (matériel plus léger)
- Renouvellement total des EPI (bandes réfléchissantes) du service technique

III ORGANISATION :

- Mise en place d'un planning hebdomadaire d'organisation concerté des tâches du service technique
- Augmentation des heures d'aide cuisinier pour la confection des repas
- Mise en place d'une journée collective de sensibilisation au risque routier (22/06/2023)
- Formation au PSC1 pour plus de 80% des agents (sessions 2022 et 2024)

ACTIONS PRINCIPALES A METTRE EN PLACE

1/ Définir les points de rassemblements :

A/ pour la Mairie,

B/ pour la Salle Polyvalente et la Salle de Spectacle,

C/ pour la Médiathèque,

D/ pour l' école élémentaire avec mise en place de la signalétique.

2/ Développer l'achat du petit matériel à batterie pour le Service Technique,

3/ Poursuivre la réalisation d'un vestiaire/douche pour femmes (locaux du Service Technique).

4/ Aménagement d'un WC supplémentaire adulte à l'école maternelle

SIGNATURES

L'autorité territoriale

L'assistant de prévention

Le conseiller SST du CDG

Le Maire,

Seon-Michel



[Signature]
Gilles Bupuy